

## DIDACFRAN

### CIRCULAIRE n° 7-266 du 2 aout 1977

#### L'ÉCOLE MATERNELLE

#### Résumé – (Isabelle Maillochon)

##### Préambule et finalités

Préambule : l'école maternelle accueille les enfants des deux sexes de 3 à 6 ans. Son objectif a d'abord été, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle de protéger les enfants de milieu ouvrier des dangers de la rue. Fin 19<sup>ème</sup> apparaissent la notion d'« *établissement d'éducation* », ainsi que des programmes, qui se réfèrent plutôt à des « *savoirs* » à transmettre oralement. Au début du 20<sup>ème</sup>, sous la double influence des médecins et des pédagogues, mais également des méthodes naturelles d'éducation du 18<sup>ème</sup> siècle, le jeu et l'activité libre ont été reconnues, révélatrices des besoins fonctionnels de l'enfant, dont la croissance n'est plus seulement une accumulation de connaissances, mais une construction lente dont l'enfant et l'adulte sont artisans. En ce dernier quart du 20<sup>ème</sup> siècle, les travaux conjoints de diverses disciplines impulsent l'idée qu'on ne peut se contenter de laisser vivre les enfants de manière naturelle : les réactions et rétroactions aux stimulations de l'environnement nécessitent de greffer, grâce aux interventions éducatives, les influences d'origines culturelles sur les comportements naturels. La pédagogie du développement, née de cette dialectique, reconnaît dès lors l'influence de l'héréditaire et de l'environnement dans un « *jeu particulièrement constructif à l'École maternelle* », chez les enfants de 2 à 6 ans. Ainsi, l'École maternelle française de 1977 joue un triple rôle « *éducatif, propédeutique et de gardiennage* ».

Finalités : elles s'appuient sur une description de l'enfant marqué par les apports des sciences sociales. L'enfant est un être au vécu complexe dont le psychisme se tisse à la fois dans le cadre de conduites génétiquement programmées, sous l'influence des pulsions de nature psychanalytiques, et des modèles emprunté au milieu social. Ces forces confèrent à l'enfant un caractère global. En d'autres termes, il est vu alors comme « *un être total chez lequel interfèrent constamment les différentes formes du développement psychique (moteur, affectif, cognitif, etc.)*. » Il est aussi un « *être agissant* », dont la croissance intense est notamment marquée par les affects, les souvenirs, l'action, la relation à autrui mais aussi la créativité et l'imaginaire.

Les finalités de l'école maternelle sont alors :

- assurer la sécurité indispensable en se gardant de surprotection pour éviter des relations de trop grandes dépendances à l'adulte ;
- assurer la liberté de mouvement et d'action pour l'expérimentation, la rencontre d'obstacles, la confrontation à l'échec et à la réussite pour « *la mesure de sa puissance sur les êtres et les choses* » ;

- une dépendance à l'adulte mesurée, pour éviter les blocages et permettre la créativité ;
- l'implication dans l'appréciation des résultats de l'action, pour former des êtres responsables ;
- le respect de la liberté, le développement de la créativité et de l'esprit critique, dans un cadre de sécurité à la fois pour l'enfant et pour l'instituteur « *qui n'a pas à subir les caprices* » de l'enfant « *s'il veut être libre lui-même* » ;
- la reconnaissance par l'enfant, être social en puissance, de la liberté des autres, camarades et instituteur, d'agir, d'imaginer de critiquer ;
- l'acceptation des différences d'origine ethnique, sociale ou physique, vues comme sources de complémentarité. « *l'Ecole maternelle refuse, dès le plus jeune âge, toute forme de ségrégation* » ;
- au final, l'auteur fournit la méthode sous-jacente « *ces finalités ne peuvent être poursuivies que grâce à l'équilibre dans les relations de réciprocité, la mesure des jugements, l'acceptation de la reconnaissance de l'altérité* » et le respect de certaines règles.

Les objectifs, inscrits dans un processus continu de développement, devront se nuancer en fonction de la tranche d'âge, du niveau et, « *à la limite, à chaque enfant* ».

### **Les objectifs**

#### Considérations sur la nature des emprunts à la pédagogie par objectifs.

Puisque le caractère du développement de l'enfant de ces âges est global, il est peu opportun de fixer des objectifs opérationnels conduisant à des performances définitives. Il est cependant utile de décrire les diverses conduites dont est capable l'enfant d'un niveau donné face à des situations bien définies. L'instituteur, dans un souci d'efficacité de son action, évaluera les réponses en action de manière qualitative. Ainsi, la pédagogie par objectifs est une incitation à l'observation des comportements des enfants. Elle met « *l'accent sur l'autodétermination de l'enfant et sur l'importance de l'affectivité tenue vers l'acquisition de « savoir-faire »*. En effet, comme l'énonce Piaget dans la succession des premiers stades du développement de l'enfant, et en particulier le stade sensorimoteur et le stade préopératoire, « les premiers comportements cognitifs passent par le corps, le mouvement et l'action.

Le corps est, à l'origine et en même temps, l'instrument des possibilités d'expression et de communication. Il incarne l'actualisation des aptitudes humaines des activités de fabrication et de construction ; il est lié au surgissement de signifiants de tous ordres.

Le langage oral accompagne l'action. Il en intériorise et en coordonne les résultats. Il anticipe le souvenir sur l'avenir, l'évalue.

Les objectifs majeurs s'ordonnent donc ainsi :

- l'affectivité ;
- le corps, le mouvement, l'action ; les représentations motrices, l'expression corporelle, l'expression vocale, la musique ;
- l'image, les représentations iconiques ;
- l'expression plastique ;
- le langage oral et le langage écrit ;

- le développement cognitif.

Les listes d'objectifs donnés ensuite dans la circulaire ne doivent pas conduire à des apprentissages non motivés de comportements dissociés de la personnalité totale de l'enfant. Ils sont destinés à faciliter l'observation des enfants au cours de situations vécues. Ces objectifs sont laissés à la définition de l'instituteur qui « *dispose d'une liberté entière* », pour en définir de nouveaux « *selon le milieu socioculturel de chaque élève, les observations effectuées en classe, les évaluations successives* ».

### **Objectifs majeurs**<sup>1</sup>

#### L'affectivité

Le corps, le mouvement, l'action

L'expression vocale, la musique

*La voix parlée*

*La voix chantée*

L'expression plastique

*Le développement de la perception*

*Pratique des différentes formes d'expression*

*Techniques et outils*

L'image, les représentations iconiques

*L'image*

*Les représentations iconiques*

Le langage oral, le langage écrit

*Du langage oral à la langue écrite*

*L'écriture*

Le développement cognitif

*La connaissance de l'environnement*

*Les opérations*

*La maîtrise des symboles*

*Expression – Communication – Représentation cognitive*

---

<sup>1</sup> Les lecteurs se reporteront directement au texte de la circulaire pour le détail des objectifs majeurs

## Les procédures éducatives

### Respect des besoins de l'enfant

Les connaissances en neurophysiologie conduisent à rappeler les besoins, d'ordre physiologique mais aussi concernant le rythme de vie. Ces besoins, notamment le sommeil, la nourriture et la relation affective, sont souvent marqués par la nécessité de respecter un certain rituel. Il est aussi nécessaire de respecter l'alternance entre station debout, assise, couchée, l'activité et le repos sont aussi importants.

### Architecture et aménagement des locaux

La circulaire renvoie aux instructions de 1972, qui soulignent que les locaux doivent permettre aux enfants de communiquer entre eux à l'intérieur de l'école et de leur assurer des conditions de vie calmes et silencieuses. La proximité et l'articulation avec l'école élémentaire est souhaitée. L'importance de l'aménagement des abords de l'école est soulignée. L'« animation » des cours et des pelouses par des appareils et des constructions en volume favorise l'éveil. Les aménagements intérieurs, dans les centres urbains, doivent permettre la découverte de la nature.

*« L'organisation matérielle de l'école ou de la classe, tout en favorisant l'autonomie des enfants, leur permettra de satisfaire leur besoin d'ordre naturel et de rangement. »* Des aires de rassemblement, des coins, des installations pour les collections sont aussi préconisés. Enfin, la décoration des locaux sera réalisée avec la participation des enfants et peut donner lieu à des conversations, des choix, des appréciations...

### Connaissance de l'enfant et des enfants

La connaissance que l'éducateur a de l'enfant, des formes et des besoins de son développement passe par la formation initiale et permanente des instituteurs. Cependant, la connaissance générale est modelée par l'histoire personnelle de l'enfant, notamment les premières relations avec la mère ou la nourrice, mais aussi le passage par la crèche ou la condition du passage de la famille à l'école maternelle, et le milieu familial dont il est issu.

Ainsi, l'établissement d'un lien avec la famille s'ajoutera à l'observation quotidienne, sans jugements trop hâtifs, des comportements de l'enfant, notamment son humeur, sa démarche, sa capacité à établir des relations avec les personnes et les objets, ses jeux et activités spontanés, son langage, des dessins.

### Détection des premiers handicaps

*« Dès l'âge de 4 ans au plus tard »*, la détection des premiers handicaps pourra se faire : troubles sensoriels, moteurs, défauts de phonation et de prononciation, troubles du comportement. Il s'agit *« d'apporter aux plus démunis »* l'aide médicale ou pédagogique *« réclamée par leur état »*, notamment en collaboration avec les G.A.P.P.<sup>2</sup>. Les éducateurs doivent renoncer à se centrer sur les enfants qui « réussissent »...

### Procédures éducatives

---

<sup>2</sup> G.A.P.P. : groupe d'aide psycho-pédagogique

« *La journée ne doit pas s'organiser en fonction d'un emploi du temps trop strict morcelant la vie des enfants.* » La pratique pédagogique doit être globale, fonctionnelle, « *opérative* » et différenciée. La situation particulière des classes maternelles rurales (dont le nombre a augmenté avant 1977) est développée. En général, l'école maternelle doit « *s'adapter aux milieux socioculturels des enfants, plus variés qu'en 1887.* », ce qui entraîne une grande différence de niveau entre les enfants et conduit l'éducateur à pratiquer une pédagogie individuelle ou par petits groupes. En lien avec le G.A.P.P., il veillera à la prévention des handicaps. « *Au final, tous les types d'activités doivent être offerts à tous les enfants tout au long de la journée.* » La pédagogie des situations vécues et exploitées répond à la globalité du développement de l'enfant.

Cependant, les situations sont marquées par les développements fonctionnels et génétiques. Par exemple, elles seront surtout motrices et individuelles entre 2 et 4 ans. Peu à peu, les comportements s'imprègnent de conduites culturelles et s'orientent vers le groupe, notamment à l'aide du langage. L'éducateur devra alors observer la situation, l'analyser, apprécier les buts poursuivis par les enfants et définir ses propres objectifs. Il pourra amorcer une évaluation qualitative et toujours provisoire, étant donné que les performances à ces âges peuvent être passagères, et que des transferts sont possibles dans d'autres situations. Il arrive que les progrès des enfants ne soient pas observables, ou qu'ils soient autres que ceux attendus.

Face au caractère aléatoire des comportements et pour éviter que certains enfants s'adonnent inlassablement à la même activité, l'éducateur sera incité à provoquer lui-même des situations. Il est aussi recommandé de varier les jeux éducatifs offerts dans les écoles.

Les différentes situations peuvent interférer dans une même classe au même moment : « *L'important est que le matériel éducatif soit toujours soigneusement rangé, que les enfants soient au courant des principes d'organisation des locaux....* » Pour que les instituteurs puissent connaître les choix, efforts, succès et échecs des enfants, il est nécessaire que les instituteurs élaborent « *des grilles montrant la conjonction des comportements observés et des objectifs poursuivis dans le déroulement des situations vécues* ». Ces grilles pourront être interprétées lors d'échanges avec le psychologue et entre écoles. Pour les enfants les plus grands, le groupe qui s'est montré capable d'élaborer un projet doit être à même de déterminer ses propres critères d'évaluation.

« *L'observation - évaluation* » ouvre la voie à une meilleure connaissance des performances que peut atteindre un enfant d'un niveau donné. Une stratégie pédagogique pourra se dégager « *dans le dosage des obstacles à sa spontanéité infantine et des efforts qu'ils réclament.* »

« *L'exigence de liberté* » n'est pas un « *laisser-faire stérile et débilitant* » l'école maternelle doit « *répondre pour chaque enfant au désir de grandir, d'expérimenter, de connaître et de travailler* » si souvent manifesté par lui ».

## **Conclusion**

Il est proposé ainsi une éducation globale et fonctionnelle, qui ne peut s'enfermer dans un programme, qui laisse aux instituteurs - dans le cadre des équipes éducatives et des circonscriptions, une grande liberté de méthode et d'action, en s'adaptant au cas particulier et

unique de chaque enfant, à qui il sera alors permis d'aborder la scolarité élémentaire avec un maximum de chances.

Le ministre de l'Education René HABY